Document non opposable

PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de :

BRIMONT

Planche de zonage N°2

Document D3

Transmission en Sous-Préfecture en annexe de la délibération du : arrêtant l'élaboration du PLU de la commune de BRIMONT

Vu pour être annexé à la délibération du :

Arrêtant le Plan Local d'Urbanisme

Pour la Présidente

La Vice-Présidente

Nathalie MIRAVETE

Nord

Échelle : 1/2000ème

AGENCE D'URBANISME Région de Reims
DÉVELOPPEMENT & PROSPECTIVE

Légende

PRESCRIPTIONS

Prescription Linéaire

- Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue

Prescription Surfacique

- Espace boisé classé
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupationpour des raisons de nuisances ou de risques
- Emplacement réservé
- Orientations d'aménagement et de programmation sectoriel
- Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- Boisement compensateur
- Secteur contraint et inconstructible au titre du R151-31-2 °CU

ZONES

- Limite de zone
- Zone urbanisée mixte
- Zone à urbaniser d'Habitat
- Zone à urbaniser d'Activités
- Zone agricole
- Zone naturelle

Informations

- Bâtiment pouvant changer de destination
- Bâtiment d'habitation existant en zone agricole

Liste des emplacements réservés

N°	Nature	Superficie en m²	Bénéficiaire
01	Elargissement de voirie	129	Collectivité compétente
02	Elargissement de voirie	134.3	Collectivité compétente
03	Création d'une liaison douce	2803	Collectivité compétente

0 100 200 m

UM
1AUXa
N
Ac